



Conseil des Atikamekw de Manawan

**« Ensemble, bâtissons notre avenir »**



**Planification stratégique 2015-2020  
du Conseil des Atikamekw de Manawan**

**Première partie**

**Les orientations stratégiques**

**Juillet 2014**



Conseil des Atikamekw de Manawan

## **« Ensemble, bâtissons notre avenir »**

**Planification stratégique 2015-2020**

**du Conseil des Atikamekw de Manawan**

### **Table des matières**

Introduction

1. Plan stratégique : objectifs et démarche
2. Profil de la communauté Atikamekw de Manawan
3. Mission, vision et valeurs du Conseil des Atikamekw de Manawan
4. Principaux enjeux et défis du développement
5. Orientations stratégiques
6. Mise en œuvre, objectifs et plan d'action
7. Mobilisation du Conseil et des membres de la communauté
8. Suivis – évaluations – améliorations
9. Conclusion

Annexes

---



## Introduction

À l'automne 2010, les membres du nouveau Conseil récemment élu ont convenu de la nécessité de se donner un premier plan stratégique de développement pour orienter leur action dans un contexte maintenant plus favorable au développement de la communauté :

- a) Le déficit accumulé avec le Ministère des Affaires indiennes du Canada de plus de 4 millions \$ au début des années 2000 et qui a immobilisé l'action du Conseil pendant toute une décennie est finalement en voie d'être résorbé. La communauté peut commencer à penser à son développement;
- b) Les négociations territoriales globales qui se déroulent depuis 35 ans entre la Nation Atikamekw et les gouvernements du Canada et du Québec laissent entrevoir la possibilité d'en arriver un jour pas trop lointain à un Traité qui consacrera l'autonomie gouvernementale de la Nation Atikamekw, lui donnera la gestion de son territoire et des moyens financiers plus substantiels pour entreprendre son développement économique et le développement de ses capacités. Le Conseil estime qu'il faut se préparer dès maintenant à assumer ces nouvelles responsabilités. Les négociations bilatérales avec le Gouvernement du Québec amorcées en 2012 en marge des négociations territoriales globales renforçaient l'idée d'accélérer la préparation de la communauté à prendre en mains son développement.
- c) L'entente avec Hydro-Québec en 1988 et l'Entente cadre avec le Gouvernement du Québec de 2003, même si ces ententes n'étaient pas très actives à cette période, offraient aussi des possibilités intéressantes de développement pour la communauté;
- d) Des projets tel que celui de la petite centrale hydro-électrique sur le lac Taureau ouvraient des perspectives d'éventuels revenus plus substantiels pour soutenir le développement de la communauté.

À l'automne 2010, le Conseil nouvellement élu déclarait aussi son intention d'améliorer la gouvernance du Conseil et l'efficacité de son administration afin d'offrir de meilleurs services à la population. Le projet tombait à point dans le contexte où, à la même période, le gouvernement fédéral s'engageait dans une démarche pour resserrer les conditions des paiements de transfert aux communautés autochtones du Canada. Les nouvelles exigences alors annoncées par le fédéral et maintenant mises en vigueur prévoyaient de procéder à une évaluation générale systématique des capacités des conseils de bandes de bien gérer les sommes qui leur sont octroyées pour la livraison des services publics essentiels à leur population. Les résultats de ces évaluations devaient déterminer leur degré de latitude laissée aux conseils de bande dans la gestion de leurs ententes de financement avec le fédéral.



## Conseil des Atikamekw de Manawan

Parallèlement, dans une première étape, le Conseil des Atikamekw de Manawan décidait de mettre en place une « Commission consultative sur le Renouveau de la communauté de Manawan » dans le but de recueillir les suggestions de la population pour s'attaquer aux problèmes sociaux hérités de notre histoire récente et qui affligent plusieurs membres de notre communauté. Les travaux de la Commission se sont déroulées principalement au cours de l'année 2011.

La démarche de planification stratégique du Conseil répondait donc parfaitement au contexte et au besoin de faire le point sur la situation actuelle afin de déterminer dans quelle direction le Conseil devrait concentrer ses efforts au cours des prochaines années pour faire avancer de façon significative le développement de la communauté.

### **1. Plan stratégique : objectifs et démarche**

Par ailleurs, la décision du Conseil d'adopter un plan stratégique vise aussi les objectifs suivants.

#### **1.1. Un outil de mobilisation de la communauté**

Avec l'adoption d'un premier plan stratégique, le Conseil espère prioriser les enjeux et les actions jugées les plus importantes pour le développement de la communauté. Il devrait permettre ainsi de canaliser les énergies des employés et des élus dans la même direction, avec l'appui des membres de la communauté, tous mobilisés pour travailler ensemble à la réalisation des changements souhaités vers une meilleure qualité de vie pour tous. En plus de constituer un guide pour la meilleure utilisation possible de nos ressources trop limitées, un tel plan se veut aussi un argument convaincant auprès de nos partenaires gouvernementaux, financiers et institutionnels pour nous supporter dans notre action.

#### **1.2. Un plan centré sur le Conseil et son administration**

Dès le départ, le Conseil a convenu de limiter la portée de son premier plan stratégique au Conseil des Atikamekw de Manawan. Plutôt que de s'engager dans une démarche d'un plan stratégique communautaire faisant appel à tous les groupes et tous les membres de la communauté de Manawan, à des consultations très élargies et prolongées, traitant de tous les sujets d'intérêt actuel et futur pour les membres de la communauté, sans aucune ressource financière additionnelle ni le temps disponible pour réaliser un tel projet, les membres du Conseil ont plutôt choisi de se centrer sur l'organisation même du Conseil des Atikamekw de Manawan, c'est-à-dire son Conseil des élus et son administration. En effet, s'agissant du premier plan stratégique du Conseil des Atikamekw de Manawan, il importait pour le Conseil de concentrer son action sur les défis que le Conseil et son administration se devaient de relever pour réaliser les espoirs de la communauté pour les prochaines années.

Le Conseil a aussi décidé de ne pas s'attarder dans ce cadre aux volets politiques extérieurs tels que ses relations avec les deux autres communautés Atikamekw, avec les autres communautés



## Conseil des Atikamekw de Manawan

autochtones, ou encore avec les gouvernements fédéral, provincial ou locaux, institutions et partenaires à moins qu'il ne s'agisse d'un enjeu important auquel il est impératif de s'adresser dans le cadre du plan stratégique. L'exercice ne visait pas non plus les Atikamekw de Manawan vivant hors Réserve à Trois-Rivières, Joliette ou ailleurs qui feront l'objet d'une démarche ultérieure spécifique à leur situation.

Enfin, il importe de souligner que le plan stratégique est celui du Conseil des Atikamekw de Manawan considéré dans son ensemble et qu'il sera suivi de plans stratégiques propres à chacun des secteurs d'activités (ex. santé, éducation, habitation...), plus détaillées et spécifiques à leurs enjeux, en support et en pleine cohérence avec les orientations stratégiques qui auront été retenues par le Conseil.

### 1.3. Une démarche éprouvée de planification stratégique

La démarche retenue par le Conseil pour en arriver à déterminer ses orientations est la même que celle adoptée par la plupart des organisations en matière de planification stratégique. Collé à sa mission, à sa raison d'être, à ses objectifs les plus fondamentaux, à ses valeurs et à la vision de ses dirigeants du futur de la communauté, le Conseil a convenu de procéder aux étapes suivantes :

- a) Étude du profil et des caractéristiques actuelles de la communauté
- b) Analyse des forces et faiblesses de l'organisation
- c) Relevé des opportunités et menaces dans son environnement externe
- d) Identification des enjeux et défis qui s'en dégagent pour le Conseil
- e) Détermination des grandes priorités et orientations stratégiques pour y répondre au cours des prochaines années
- f) Élaboration des plans d'action pour la mise en œuvre du plan stratégique

Pour l'accompagner dans sa démarche, le Conseil s'est adjoint une ressource externe qui travaille déjà avec le Conseil depuis quelques années sur des dossiers de développement. Le conseiller a été mandaté pour animer les discussions du Conseil en s'assurant que tous les écrits reflètent bien les réflexions du Conseil, et non pas celles du conseiller, son rôle se limitant à exprimer en français, langue seconde des Atikamekw, le fruit de leurs travaux. Il s'est assuré de conserver l'intégrité des réflexions du Conseil en notant sur *flip chart* à chaque étape du processus toutes les propositions énoncées par les participants Atikamekw qui ont conduit aux orientations stratégiques finalement retenues par le Conseil.<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Serge Lalande est conseiller au développement pour le Conseil depuis plus de 5 ans. Il possède une formation en droit, relations industrielles, relations internationales, développement économique et est avocat à la retraite. Il a



#### **1.4. Déroulement des travaux**

Le 9 février 2012, les membres du Conseil des Atikamekw de Manawan ont tenu leur première séance de travail à La Tuque pour orienter leurs travaux sur la planification stratégique. De février à juin 2012, le Conseil a tenu plusieurs rencontres sur la mission, la vision et les valeurs du Conseil, les forces et faiblesses de l'organisation, les menaces et opportunités dans son environnement et identifié les enjeux et défis qu'ils jugeaient les plus importants.

Parallèlement aux travaux du Conseil, au cours des mois de février et mars 2012, une consultation élargie de groupes d'employés du Conseil provenant de tous les services a permis d'obtenir leur opinion sur les forces et faiblesses de l'organisation, les menaces et opportunités et surtout d'identifier quels étaient, selon eux, les enjeux les plus importants auxquels il fallait s'adresser dans l'élaboration des orientations stratégiques. Dix-neuf (19) rencontres de groupes sous la gouverne du directeur général qui a participé à toutes les rencontres ont permis aux participants d'identifier plus de 150 enjeux à soumettre ainsi à la réflexion du Conseil.

Les 5 et 6 juin 2012, à partir de tous les enjeux identifiés tant par les employés que par le Conseil, les membres du Conseil ont procédé à un exercice de priorisation consistant à extraire parmi la liste de tous les enjeux relevés ceux qu'ils estimaient les plus importants. À partir de cette liste des enjeux prioritaires identifiés par le Conseil, les élus ont ensuite déterminé les grandes orientations à mettre en place pour relever les défis posés par ces enjeux à l'organisation.

Au cours de la démarche, plusieurs rencontres de membres du Conseil en comité de travail ont eu lieu, parfois pour permettre des discussions plus aisées en langue Atikamekw ou encore pour élaborer ou revoir des textes sur la mission, vision et valeurs. Au total, ce sont plus d'une vingtaine de rencontres des élus variant d'une demi-journée à une journée qui ont conduit à l'élaboration des orientations stratégiques du Conseil.

## **2. Profil de la communauté Atikamekw de Manawan**

Les élus du Conseil comme les employés du Conseil et les membres de la communauté sont évidemment très au fait des conditions de vie prévalant dans leur petite communauté. Pour une meilleure compréhension des lecteurs externes, les données qui suivent caractérisent assez bien la situation actuelle de la communauté au début de son premier cycle de planification stratégique.

---

travaillé plusieurs années comme gestionnaire et participé aux plans stratégiques dans de grandes entreprises de services publics; il a aussi travaillé en droit international dans des organisations des Nations Unies et a agi comme conseiller en gestion et développement économique auprès d'entreprises et organisations pendant plusieurs années.



### **2.1. La Nation Atikamekw et la Réserve Atikamekw de Manawan**

La Nation Atikamekw est l'une des 11 Premières Nations du Québec. Elle est formée de trois communautés totalisant plus de 7,000 Atikamekw. Manawan est l'une des trois communautés Atikamekw, les deux autres étant Wemotaci et Opitciwan au nord-ouest de La Tuque.

Manawan est une Réserve indienne créée en 1906 par le Gouvernement du Canada. D'une superficie de 7,73 kilomètres carrés, la Réserve est située sur les rives du lac Metabeskega relié au grand Lac Kempt, à 120 km à l'ouest de La Tuque et 72 km à vol d'oiseau au nord de St-Michel-des-Saints. Depuis 1973, une route forestière de gravel de 86 kilomètres relie Manawan à St-Michel-des-Saints, route maintenant sous la responsabilité du Ministère des Transports du Québec depuis 2008.

### **2.2. La population de Manawan**

Selon les chiffres officiels, la communauté Atikamekw de Manawan compte 2256 membres vivant sur Réserve au 31 décembre 2013 et 380 membres vivant hors Réserve, principalement à Trois-Rivières et Joliette. Environ 90 jeunes enfants n'ont toutefois pas encore été inscrits comme membres de la communauté par leurs parents.

La population de Manawan est jeune et la croissance démographique est plus de deux fois plus élevée que celle du Québec. Manawan a vu sa population augmenter de 12,5 % entre les recensements de 2006 et 2011 comparativement à 4,7 % pour le Québec pour la même période selon Statistiques Canada. Alors que le Québec compte environ 16 % de sa population qui a moins de 15 ans, les moins de 15 ans représentent 39 % de la population de Manawan. Les 15 à 35 ans représentent près du tiers de la population, 660 personnes, comparativement à 26 % pour le Québec. Ainsi, plus de 70 % de la population de Manawan est âgée de moins de 35 ans comparativement à 42 % pour le Québec.

### **2.3. Économie de Manawan**

Comme plusieurs communautés autochtones isolées, l'activité économique de Manawan est relativement faible. Le taux d'activité à Manawan était de 41 % et le taux de chômage estimé à 22 % en 2006<sup>2</sup>. 65% de la population recevait de l'aide sociale en 2006 et en 2011, le revenu moyen de la population est d'environ la moitié de celui du Québec. L'activité économique de la communauté est liée principalement aux services publics et aux secteurs de la forêt, tourisme, artisanat, transport, construction, alimentation et récemment hébergement. Le principal employeur est le Conseil des Atikamekw de Manawan avec plus de 250 employés pour offrir les services publics essentiels à la population. La communauté dispose d'une école primaire et une école secondaire, un centre de santé, un service d'aménagements communautaires

---

<sup>2</sup> Certaines données de Statistiques Canada les plus récentes disponibles pour la communauté de Manawan datent de 2006.



## Conseil des Atikamekw de Manawan

responsables de l'habitation et des services publics de routes, aqueducs, égouts, installations de traitements des eaux usées et dépotoir municipal, un service de développement économique, des services administratifs et un corps de police autochtone composé de policiers Atikamekw de Manawan.

Le financement des services publics essentiels est assuré par des ententes de financement avec les gouvernements fédéral et provincial qui constituent plus de 90 % de l'ensemble des revenus du Conseil. Ces ententes de financement ont été établies en 1998 sur une base majorée par la suite d'un faible ajustement annuel établi par le fédéral pour l'ensemble du Québec sans tenir compte de la croissance démographique locale. Les formules de calcul des financements qui pourraient prendre en compte l'évolution de la population sont établies à partir de taux qui sont restés les mêmes depuis plusieurs années rendant cette option pour le renouvellement des ententes sur cette base encore plus désavantageuse pour la communauté. Les quelques revenus autonomes générés par les activités du Conseil proviennent essentiellement de l'exploitation de la forêt (Convention d'aménagement forestier, CvAF, et Contrat d'approvisionnement forestier, CtAF) et de l'épicerie qui appartient au Conseil.

La communauté compte un casse-croûte, une épicerie, un aréna, une auberge de 10 unités d'hébergement, un poste de radio communautaire et quelques dépanneurs. Équipée de la fibre optique depuis 2005, la communauté est desservie par le câble, le téléphone et internet haute vitesse.

La communauté compte environ une cinquantaine de diplômés de niveau collégial et universitaire et le taux de décrochage scolaire au secondaire est de l'ordre de 80 %.

### **2.4. Culture et activités traditionnelles Atikamekw**

La culture Atikamekw est bien vivante et relativement bien préservée par l'isolement géographique de la communauté. La langue Atikamekw est l'une des langues autochtones parmi les mieux conservées au Canada. Plus de 96 % des membres de la communauté Atikamekw de Manawan parle l'Atikamekw dont l'enseignement est intégré au cours primaire. Les activités traditionnelles Atikamekw sont pratiquées encore aujourd'hui par une large partie de la population. Plus de 200 activités traditionnelles pratiquées sur le territoire au cours des six saisons Atikamekw avaient été répertoriées en 2006 à l'occasion du 100<sup>e</sup> anniversaire de la création de la Réserve de Manawan.

### **2.5. Négociations territoriales globales**

Les Atikamekw comme les autres communautés autochtones du Canada sont régis par la Loi sur les Indiens de juridiction fédérale exclusive en vertu de la Constitution canadienne. Depuis plus de 35 ans, la Nation Atikamekw est engagée dans des négociations territoriales globales avec les gouvernements du Canada et du Québec afin d'en arriver à un Traité de Nation à Nation qui octroiera aux Atikamekw l'autonomie gouvernementale sur un territoire qui leur appartiendra





## Conseil des Atikamekw de Manawan

en propre, la participation à la gestion de Nitaskinan (territoire Atikamekw) où ils pourront continuer de pratiquer leurs activités traditionnelles et avoir un accès aux ressources du territoire et recevoir des fonds substantiels pour leur développement socioéconomique et le développement de leurs capacités afin de combler l'écart avec le reste du Québec. Les négociations qui avaient été momentanément suspendues ont repris récemment.

### **3. Mission, vision et valeurs du Conseil des Atikamekw de Manawan**

Afin de bien centrer ses discussions, le Conseil a revu sa mission, sa raison d'être, et il a précisé les valeurs avec lesquelles il voulait travailler et sa vision du futur de la communauté.

#### **3.1. Mission**

Au cours de leurs travaux, les membres du Conseil des Atikamekw de Manawan ont renouvelé la formulation de la mission du Conseil de la façon suivante :

**La mission du Conseil des Atikamekw de Manawan consiste à :**

- Assurer la survie, la permanence et le développement de la communauté Atikamekw de Manawan et de Nitaskinan (territoire Atikamekw);
- Préserver, défendre, promouvoir et renforcer les droits et intérêts des membres de la communauté, leur identité, langue, culture, savoirs et activités traditionnels et Nitaskinan;
- Répondre aux besoins de la communauté et travailler à l'amélioration de la qualité de vie, notamment en matière de santé, éducation, sécurité publique, habitation, loisirs et culture;
- Promouvoir et assurer le développement socioéconomique durable et le développement communautaire;
- Assurer le développement et la réalisation du plein potentiel des jeunes de la communauté;
- Représenter la communauté auprès des instances gouvernementales et autres institutions et organismes;
- Assurer une communication étroite par des échanges continus avec les membres de la communauté.

#### **3.2. Vision**

La vision du futur du Conseil des Atikamekw de Manawan et de la communauté de Manawan dans un horizon de 15 ou 20 ans devrait révéler une communauté profondément transformée :



## Conseil des Atikamekw de Manawan

- L'Atikamekw est fier de ses origines, de sa culture, de ses traditions, de sa langue et est capable de travailler partout en conservant son identité Atikamekw;
- Tous les jeunes de la communauté Atikamekw de Manawan ont complété leurs études secondaires, un grand nombre d'entre eux possèdent une formation professionnelle, collégiale ou universitaire, tous occupent un emploi répondant à leurs aspirations et leurs compétences et expertises sont mises au service du Conseil et de la communauté;
- Manawan, relié au réseau routier provincial, est un lieu où il fait bon vivre, avec de nombreuses entreprises qui rayonnent partout au Québec et dans le monde, et possède toutes les installations sportives, culturelles et communautaires dont la communauté a besoin.
- Le Conseil gouverne la communauté Atikamekw de Manawan et gère Nitaskinan (territoire Atikamekw) dont les ressources naturelles lui procurent les revenus autonomes nécessaires à son développement.

### 3.3. Valeurs

Les valeurs prônées par le Conseil des Atikamekw de Manawan pour les guider au quotidien dans toutes leurs relations, leurs actions et leurs décisions sont simples et se résument en trois mots qui rejoignent des valeurs fondamentales véhiculées de tout temps dans la tradition Atikamekw :

*Respect*

*Éthique*

*Fierté Atikamekw*

## 4. Principaux enjeux et défis du développement

À partir de l'ensemble des constats sur la situation actuelle difficile de la communauté, de l'analyse des forces et faiblesses du Conseil des Atikamekw de Manawan et de l'examen des opportunités et menaces dans notre environnement, les membres du Conseil ont dégagé parmi les quelques 150 enjeux recensés les principaux enjeux et défis prioritaires auxquels le Conseil devra se confronter au cours des prochaines années.



## Conseil des Atikamekw de Manawan

Comme l'a si bien exprimé le conseiller Feu Marc Dubé à propos des enjeux de la communauté, « *il faut cesser de ne gérer que la misère et la pauvreté, il faut travailler à notre développement* »<sup>3</sup>.

Sans faire le relevé ici de toutes les discussions, on peut résumer les consensus des membres du Conseil autour des enjeux et défis suivants :

### **4.1. Pouvoir affirmer nos droits et vivre partout notre identité et notre culture Atikamekw**

La nécessité de donner à tous les membres de la communauté un image plus positive d'eux-mêmes, une image fortement ébranlée par notre histoire récente, pour qu'ils soient davantage fiers de ce qu'ils sont, de leur identité et leur culture Atikamekw, qu'ils puissent oser affirmer et faire valoir leurs droits et défendre leurs intérêts, vivre librement partout et qu'ils soient reconnus et acceptés sur leur propre territoire et dans toutes leurs activités que ce soit à Manawan ou à l'extérieur.

### **4.2. Offrir un meilleur avenir à notre jeunesse**

La nécessité d'offrir un environnement et un horizon stimulants pour toute la jeunesse de la communauté pour qu'ils puissent apprendre, se développer et progresser, se construire un meilleur avenir. Faire de l'éducation et la formation la pierre angulaire de notre développement, la voie privilégiée pour l'épanouissement personnel et professionnel de tous les jeunes et de tous les membres de la communauté.

### **4.3. S'affranchir de notre dépendance**

La nécessité de s'affranchir de la dépendance aux subsides gouvernementaux sous toutes ses formes par le développement socioéconomique de toute la communauté et les négociations territoriales globales qui vont nous assurer les revenus autonomes dont nous avons besoin pour répondre à nos besoins et décider selon nos priorités.

### **4.4. Se donner un environnement sain et sécuritaire et une meilleure qualité de vie**

La nécessité de se donner un environnement sécuritaire exempt de drogues et d'excès de toutes sortes à l'origine de nombreux problèmes sociaux. Se donner les services appropriés pour vivre en santé, dans un logement adéquat, avec un accès à un travail décent et des loisirs pour tous.

### **4.5. Se donner une meilleure gestion de nos ressources pour offrir les meilleurs services possibles à la communauté**

La nécessité de faire plus avec ce qu'on a, en attendant d'avoir plus, faire une meilleure utilisation de nos ressources humaines et financières pour donner les meilleurs services

---

<sup>3</sup> M. Marc Dubé, conseiller élu au Conseil des Atikamekw de Manawan, a participé à l'élaboration des orientations stratégiques mais est décédé avant qu'il ne soit complété



## Conseil des Atikamekw de Manawan

possibles à la communauté par une bonne gouvernance, une bonne organisation et une gestion efficace, se préparer maintenant à assumer un jour les responsabilités d'un gouvernement autonome Atikamekw à Manawan.

### 5. Orientations stratégiques

En réponse aux enjeux et défis identifiés, les orientations stratégiques suivantes ont été retenues par le Conseil des Atikamekw de Manawan pour guider l'action du Conseil et de son administration au cours des cinq prochaines années :

#### **1. Renforcer le sentiment de fierté Atikamekw**

- 1.1 *Affirmer et faire reconnaître les droits des Atikamekw*
- 1.2 *Préserver, défendre, promouvoir et renforcer l'identité, la langue et la culture Atikamekw*
- 1.3 *Maintenir et transmettre aux jeunes de Manawan les activités traditionnelles sur le territoire et les savoirs traditionnels Atikamekw*
- 1.4 *Améliorer l'acceptation et l'intégration sociale et professionnelle des Atikamekw et contrer la discrimination et les préjugés contre les Indiens*
- 1.5 *Implanter un programme d'aménagement et d'embellissement pour un village beau, accueillant et propre*

#### **2. Préparer notre jeunesse à construire un avenir meilleur pour la communauté**

- 2.1 *Prendre les moyens nécessaires pour que la grande majorité de nos jeunes accèdent à un diplôme secondaire, et pour ceux qui le désirent à des diplômes collégial et universitaire*
- 2.2 *Renforcer, adapter, relever et enrichir les services éducatifs offerts aux jeunes de la communauté*
- 2.3 *Répondre aux besoins des jeunes, à leurs aspirations et leur fournir une multitude d'activités qui les intéressent*

#### **3. Accélérer le développement socioéconomique durable de la communauté**

- 3.1 *Poursuivre et accélérer les négociations territoriales globales et les autres moyens pouvant conduire à l'autonomie gouvernementale, la gestion du territoire et l'accès à des ressources pour notre développement*
- 3.2 *Prendre les moyens nécessaires pour obtenir l'asphaltage de la route de Manawan essentielle à notre développement*



## Conseil des Atikamekw de Manawan

- 3.3 *Générer des revenus autonomes substantiels*
- 3.4 *Intensifier et renforcer les actions pour la création d'entreprises viables, durables, communautaires ou privées, d'économie sociale, en partenariat ou non, à Manawan ou à l'extérieur*
- 3.5 *Établir des relations positives et mutuellement profitables avec le monde extérieur*
- 4. Renforcer la gouvernance et la gestion du Conseil pour assurer avec les ressources disponibles la meilleure qualité de vie et de services à la communauté**
  - 4.1 *Mettre en œuvre la planification stratégique du Conseil et obtenir le soutien des employés et de la population à sa réalisation*
  - 4.2 *Renforcer la gouvernance, le rôle et l'action des membres élus du Conseil*
  - 4.3 *Renforcer l'organisation, la gestion et l'efficacité de l'administration du Conseil*
  - 4.4 *Améliorer la gestion des finances et des ententes financement et régler les problèmes de sous-financement*
  - 4.5 *Améliorer la transparence et la reddition de comptes à la population par une communication complète et abondante sur les orientations et les activités du Conseil et de son administration*
  - 4.6 *Réaliser une refonte complète équitable et durable de la politique d'habitation, de la construction, l'entretien, l'utilisation, la gestion des logements et la perception des loyers*
- 5. Soutenir, promouvoir et organiser la formation, le développement et l'épanouissement personnel et professionnel des individus et leur intégration en emploi**
  - 5.1 *Mettre en place les moyens pour promouvoir, soutenir et développer l'épanouissement et le développement personnel et professionnel de tous les membres de la communauté*
  - 5.2 *Mettre en place les moyens pour organiser et favoriser l'intégration au travail des membres de la communauté dans les régions voisines et à l'extérieur*

**Les sections suivantes seront élaborées dans une 2<sup>e</sup> étape en collaboration avec les membres du comité de direction qui sera chargé de soutenir le Conseil dans la réalisation de ses orientations stratégiques - (sections à venir)**

1. Mise en œuvre et plan d'action
2. Suivis – évaluation – améliorations



## **Conseil des Atikamekw de Manawan**

3. Mobilisation du Conseil et de la communauté
4. Conclusion

### Annexes

Annexe 1 – Membres du Conseil des Atikamekw de Manawan

Annexe 2 – Dépliant - Plan Stratégique du Conseil des Atikamekw de Manawan 2015-2020

Manawan, 29 juillet 2014

### **Conseil des Atikamekw de Manawan**

**Chef Paul-Émile Ottawa**

**Mario Ottawa, conseiller**

**Réjeanne Quitich, conseillère**

**Céline Quitich, conseillère**

**Francine Dubé, conseillère**

**Sakay Ottawa, conseiller**

**Karina Ottawa, conseillère**

**Feu Marc Dubé, conseiller**